

Ce n'est pas cela l'Ecole Publique !

Par sa gestion de la crise sanitaire dans l'Education, le ministre Blanquer :

- ne répond pas à l'urgence sanitaire de protection des personnels, des élèves et de leurs familles et les envoie au « casse-pipe » dans des nids à virus
- met en place un protocole inapplicable, anxiogène et maltraitant
- se défait de ses responsabilités en les reportant sur les « acteurs locaux » et notamment les directeurs et les mairies, imposant ainsi la territorialisation, la dislocation de l'Ecole
- nous place dans un régime du tout dérogatoire (obligation scolaire, ouverture et fermeture des établissements, présence/absence, horaires, organisation, groupe classe, programmes...)
- induit une surcharge de travail intenable (présentiel + distanciel + gestion sanitaire) pour les personnels et notamment les directeurs/directrices, avec des consignes floues, lacunaires, contradictoires voire absentes, venant plus souvent des mairies que de l'inspection, et implique leur responsabilité dans la gestion de la crise
- démantèle l'école publique en la transformant en « garderie apprenante »
- prévoit de « moderniser l'école » sur cette base, créant l'amalgame entre Etat et municipalité, entre scolaire et périscolaire, présentiel et distanciel, enseignement et garderie...
- remet en selle la question du statut de directeur d'école et l'autonomie des établissements (projet de Loi déposé en pleine crise sanitaire)
- fait la part belle à l'enseignement privé (écoles et enseignement à distance)

A contrario, nous voulons :

- la protection sanitaire par la fourniture de masques protecteurs (FFP2), de produits désinfectants virucides et la mise en œuvre d'un dépistage systématique des personnels et des élèves
- le retrait pur et simple de ce protocole sanitaire inapplicable et maltraitant
- la possibilité pour les personnels fragiles, vulnérables, à risques, anxieux (pour eux-mêmes ou leur famille) d'être dispensés de classe
- le respect des droits et des statuts de fonctionnaires d'Etat des PE et de nos missions d'enseignement
- l'amélioration du régime indemnitaire et de décharge des directeurs/directrices, sans création d'un statut particulier
- le maintien du caractère national de l'Ecole de la République
- une Ecole Publique qui instruit et l'égalité d'accès à l'Education
- l'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage par la création des postes nécessaires

Nous, enseignants de l'école, syndiqués ou non syndiqué, refusons que l'Ecole de la République devienne une « garderie apprenante » déréglementée dont la responsabilité et l'organisation serait transférée aux collectivités locales. L'Education doit rester Nationale, la même pour tous, avec des enseignants fonctionnaires d'Etat dont le rôle est d'instruire.

L'Ecole ce n'est pas cela : cette reprise n'a rien de scolaire.

NON au protocole Blanquer ! NON à la territorialisation/dislocation de l'Ecole !

Nom, prénom	signature	Nom, prénom	signature